

TOURNOI DES 22 et 23 DECEMBRE 2018

REGLEMENT

Article 1 : La section de TENNIS DE TABLE de LA CHAPELAINE organise les 22 et 23 décembre 2018 son septième tournoi NATIONAL catégorie B (**homologation : 974 / 2018 – B**).

Article 2 : Ce tournoi National est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés F.F.T.T.

Article 3 : Ce tournoi se déroulera sur 31 tables, au complexe Sportif de "La Coutancière", Salle Pierre David, rue des Favrières à La Chapelle sur Erdre (44240).

Article 4 : Ce tournoi se disputera :

Par poules de 3 joueurs, avec un maximum de 93 inscrits par tableau.

Les 2 premiers de chaque poule seront ensuite répartis dans un tableau final à élimination directe.

En fonction du nombre des inscriptions, le juge-arbitre pourra être amené à modifier la formule.

Article 5 : Horaires:

Samedi 22 décembre 2018				
	08h30	Ouverture de la salle		
	09h00	TABLEAU A	Seniors	de 500 à 1699
	10h00	TABLEAU B	-18 ans	de 500 à 1399
	11h30	TABLEAU C	Seniors	de 500 à 1299
	12h30	TABLEAU D	Vétérans	de 500 à 1699
	13h30	TABLEAU E	Seniors	de 500 à Non numérotés
	14h30	TABLEAU F	Seniors	de 500 à 1499
	15h30	TABLEAU G	Seniors	Toutes Séries
Dimanche 23 décembre 2018				
	08h00	Ouverture de la salle		
	08h30	TABLEAU I	Seniors	de 500 à 1399
	10h00	TABLEAU J	Seniors	de 500 à 999
	11h30	TABLEAU K	Seniors	de 500 à 1599
	13h30	TABLEAU L	Seniors	de 500 à 1199
	14h30	TABLEAU M	Seniors Dames	de 500 à 1399
	15h00	TABLEAU N	Seniors	de 500 à 1799

Chaque joueur ne pourra s'inscrire **PAR JOUR** que dans deux tableaux et les Poussins ne peuvent jouer que dans le tableau B.

TARIF DES ENGAGEMENTS PAR TABLEAUX	
Jeunes B: 5 €	A, C, E, G, H, I, J, K, L et M : 8€ / 15€, les 2 / 20€ et les 3 / 25€ les 4

Le paiement des inscriptions sera effectué au moment du pointage, **au minimum 30 minutes avant le début du tableau concerné.**

Article 6 : Les inscriptions se font : **UNIQUEMENT SUR LE SITE <http://pingchapelaine.blogspot.com>** jusqu'au **vendredi 21 décembre à 19h00**

Pour les tableaux complets, une liste d'attente sera proposée et les joueurs avisés de leur participation par mail

Article 7 : Le tournoi sera dirigé par les juges arbitres :

Mr. LONGEPE Louis-Jean – JAN

Mr. ANGENON Nico – JAN

Mme PAUCHET Jeanine - JA3 SpidWoman

Le tournoi sera géré informatiquement sous SPIDD

Article 8 : Les balles plastiques de couleur blanche seront fournies par le club organisateur.

Article 9 : Tout joueur absent au 3^{ème} appel de son nom sera éliminé.

Article 10 : La tenue des joueurs sera celle prévue par le règlement de la FFTT.

Article 11 : Le tirage au sort sera public et aura lieu le samedi 22 décembre 2018 à partir de 8h30, au Complexe sportif de "La Coutancière", rue des Favrières à La Chapelle sur Erdre.

Article 12 : Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches de 11 points.

Article 13 : Tout joueur éliminé sera tenu d'arbitrer la partie suivante.

Article 14 : Le Comité d'Organisation, après accord avec le Juge-Arbitre, se réserve à tout moment le droit de prendre la décision qu'imposerait un incident ou une contestation sur un point non prévu par le présent règlement. Les décisions du Juge-Arbitre seront sans appel.

Le Comité d'Organisation fera en sorte que les journées se déroulent dans les meilleures conditions, toutefois il décline toute responsabilité pour les accidents, pertes ou vols pouvant survenir durant le tournoi.

Article 15 : Les tableaux auront lieu uniquement s'il y a au moins 12 participants.

Article 16 : Récompenses :

Tableaux		1er	2ème	3ème et 4ème	5ème et 8ème
A	S 5-16	150 €	70 €	30 €	10 €
B	C 5-9	Coupe + Lots	Lots	Lots	Lots
C	S 5-12	150 €	70 €	30 €	10 €
D	V 5-16	150€	70 €	30 €	10 €
E	S 5-20	150 €	70 €	30 €	10 €
F	S 5-14	150 €	70 €	30 €	10 €
G	S TS	400 €	200 €	60 €	20 €
I	S 5-13	150 €	70 €	30 €	10 €
J	S 5-9	150 €	70 €	30 €	10 €
K	S 5-15	150 €	70 €	30 €	10 €
L	S 5-11	150 €	70 €	30 €	10 €
M	D 5-13	100 €	50 €	20 €	
N	S 5-17	150 €	70 €	30 €	10 €

Les sommes annoncées sont en espèces

Article 18 : Les lots de diverses natures (coupes, espèces, bons achats, articles de sport ...) seront remis aux huit premiers dans les tableaux simples messieurs et quatre premières en féminines.

Pour les tableaux de moins de seize participants, seuls les quatre premiers seront récompensés.

Les lots ne seront remis que lors du podium à la fin du tableau concerné, les lots non réclamés à ce moment resteront acquis à l'association.

Article 19 : La participation au tournoi implique l'acceptation sans réserve de ce règlement.

Le Juge-Arbitre
Louis-Jean LONGEPE



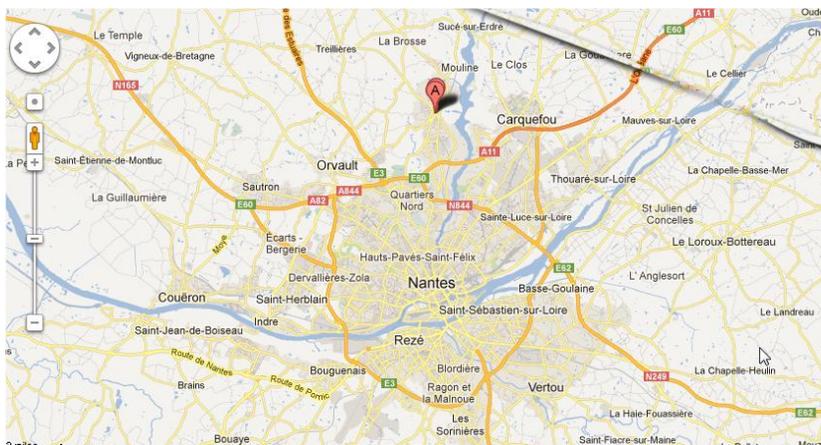
PLAN D'ACCES

Complexe sportif de la Coutancière

Salle Pierre David

Allée des Favrières

44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

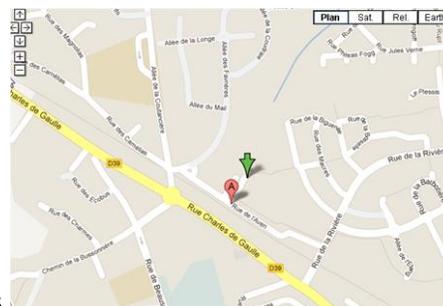


Pour trouver la salle

Dans la Chapelle, à partir de l'église ou de la Mairie prendre la direction Grandchamp des Fontaines. (Rue Charles de Gaulle).

Passer les deux chicanes (environ 1 km depuis la mairie)

Prendre sur votre droite « La Coutancière ».



Tourner encore une fois tout de suite à droite, la salle se trouve en face de vous.